

HORAIRES

Les horaires ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Ces horaires pourront être ajustés dans le cadre de la mise en œuvre du projet langues.

Ecole maternelle		
Lundi	8h15 - 12h15	
Mardi	8h15 - 12h15	14h15 - 16h15
Mercredi	8h15 - 12h15	
Jeudi	8h15 - 12h15	14h15 - 16h15
Vendredi	8h15 - 12h15	

Ouverture des portes à 8h05 et 14h05, 12h15 et 16h15.

Ecole élémentaire			
	matin	Après-midi	
		CP – CE1	CE2- CM1- CM2
Lundi	8h00 - 12h20		
Mardi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Mercredi	8h00 - 12h20		
Jeudi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h20		

Ouverture des portes CP – CE1 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h.

Ouverture des portes CE2-CM1-CM2 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h30.

Un dispositif d'accueil élargi est mis en place :

- Le matin de 7h15 à 7h50 à l'élémentaire (service gratuit sous conditions).
- Les mardis et jeudis de 16h à 16h30 pour les élèves de CP-CE1 dont la fratrie est en CE2-CM1-CM2 (service gratuit).
- Les après-midis du lundi, mercredi, le vendredi et samedi matin, des activités périscolaires sont organisées sur les différents sites.

Toutes les informations utiles sont sur www.site.lyceesavioudouala.org.

S'INSCRIRE A DOMINIQUE SAVIO PRIMAIRE Plaquette d'informations 2018-2019

Les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire ont lieu au secrétariat du primaire sur le site de l'élémentaire - rue Dominique Savio.

COORDONNEES	
Site de l'élémentaire	SECRETARIAT PRIMAIRE
Téléphone	00237 654 26 99 84 – Sylvie Bousenac 00237 676 95 92 93 – Charlotte Um 00237 233 43 67 57
courriel	secretariat.primaire@savioudouala.org secretariat.primaire2@savioudouala.org
Site du lycée	SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Téléphone	00237 654 76 82 72
courriel	ecolage@savioudouala.org
Site internet	site.lyceesavioudouala.org

Horaires du secrétariat du primaire (site de l'élémentaire / Bonapriso)

(Hors modifications ponctuelles)

Du lundi au vendredi 8h30 – 9h45
Mardi et jeudi 14h30 – 17h00

Horaires des services administratif et financier (site du collège-lycée / Bali)

Du lundi au vendredi 8h00 – 11h30

Adresse : B.P. 1007 Douala - Cameroun

COMPOSITION DU DOSSIER POUR UNE INSCRIPTION DEFINITIVE

Conditions d'admission :

Sous réserve des places disponibles :

- **INSCRIPTION DIRECTE (sans test d'entrée préalable) :** est inscrit un enfant issu d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement à l'étranger conventionné par l'AEFE. Priorité aux enfants de nationalité française.
- **INSCRIPTION après le test d'entrée (test de niveau) si l'enfant est admissible.**

Conditions d'âge pour l'admission au primaire :

Classe d'entrée	Année de naissance
* PS	2015
MS	2014
GS	2013
CP	2012
CE1	2011
CE2	2010
CM1	2009
CM2	2008

Hors avis de redoublement ou de passage anticipé du conseil de classe.

* Enfants âgés de 3 ans au plus tard le 31/12/2018, pour la petite section.

* Pour faire son entrée à l'école, l'enfant doit être propre (pas de couches)

Liste des pièces à joindre pour l'inscription :

- Fiche d'inscription à remplir
- 1 acte de naissance (avec filiation) ou copie du livret de famille
- copie de la carte d'identité ou passeport
- 1 lettre motivant la demande d'inscription
- Justificatif de l'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents
- En cas de divorce, copie de la décision de justice
- Exeat (*certificat de radiation*) de l'école précédente (école du réseau A.E.F.E. ou en France)
- Le dossier scolaire : bulletins scolaires (année en cours et précédente) et avis de passage
- 2 photos d'identité de l'enfant (si inscription à distance, 1 photo d'identité numérisée)
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille
- Copie des pages des vaccinations obligatoires + fièvre jaune
- Fiche d'urgence à remplir
- Fournir un plan de localisation du domicile

L'inscription ne devient définitive que si l'ensemble des pièces est fourni.

- **Droits de 1ère inscription : 300 000 FCFA = 457.35 € par enfant** à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription validée par la Direction de l'école (ces frais ne sont pas remboursables) : **le service financier délivre un certificat d'admission et l'adresse au secrétariat du primaire.**

COMPOSITION DU DOSSIER POUR LE TEST D'ENTREE

Dates des épreuves : Sessions test tout au long de la période des inscriptions.

Epreuves destinées aux élèves non scolarisés dans un système français (public ou privé sous contrat, homologué ou conventionné AEFE).

Liste des pièces à joindre :

- 1 Fiche d'inscription au test à remplir
- 1 lettre motivant la demande d'inscription
- 1 extrait d'acte de naissance avec la filiation (traduit en langue française)
- 1 photo d'identité de l'enfant
- La copie du dossier scolaire de l'élève pour l'année en cours et si possible l'année précédente (à partir de la Grande Section)

Frais de test : 30 000 FCFA = 45.74 € par enfant à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription au test validée par la Direction de l'école : **remettre le reçu de paiement au secrétariat du primaire avant le passage du test** (ces frais sont non remboursables en cas de non confirmation de l'inscription).

INFORMATIONS CONCERNANT LES FRAIS DE SCOLARITE TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

Les frais de scolarité sont à régler :

- ✓ **Au service financier du Lycée :**
 - **par carte (via le terminal de paiement électronique)**
 - **ou par chèque (euros ou CFA) à l'ordre de : APE-EFDS-GI**
- ✓ **A la BANQUE, par versement en espèces, FCFA, sur le compte APE-EFDS-GI, transmettre l'original du reçu bancaire au service financier du Lycée.**

Niveau de classe		Français	Camerounais	Tiers
Elémentaire et préélémentaire	Francs CFA	1 856 400FCFA	2 535 000FCFA	2 848 000FCFA
	€uros	2 830,06 €	3 864,58 €	4 341,75 €

Conditions de règlement : Les frais de scolarité sont appelés en deux tranches : 40 % de la facture à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture à régler avant le 15 février de l'année N+1

Réduction « famille nombreuse » à partir du 3ème enfant, scolarisé à D. Savio

Bourse scolaire : pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social

Droits de réinscription : 50 000 FCFA = 76.22 € par enfant

RIB Banque : SOCIETE GENERALE DE BANQUES (SGBC-BONANJO)

Titulaire du compte : APE-EFDS-GI (uniquement pour le versement en espèces)

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE
10003	00100	05000339587	56